



À l'occasion de la mise en place des autorités, la Municipalité de Dompierre invite chaleureusement les personnes disposant du droit de vote communal à rejoindre le Conseil général et à envisager, si elles le souhaitent, un engagement au service de la commune, dans un esprit constructif et ouvert.

Installation des nouvelles autorités
28 mai 2026 - 19h00
Salle du Conseil

Vous avez envie de mieux comprendre les projets communaux, de participer aux réflexions ou simplement d'apporter votre regard et vos idées ?

Aucune expérience politique n'est nécessaire : l'essentiel est l'envie de s'intéresser à la vie locale.

Votre Municipalité